

## ENTREPRENEUR EN ASSAINISSEMENT DU SOL : RAPPORT

BRUXELLES ENVIRONNEMENT  
Division autorisations et partenariats  
Site de TOUR & TAXIS  
Avenue du Port 86C, bte 3000  
1000 Bruxelles

E-mail : [permit\\_agr@environnement.brussels](mailto:permit_agr@environnement.brussels)  
Tél. : 02/775.75.44 - tous les jours ouvrables

### À quoi sert ce formulaire ?

Ce formulaire vous permet d'introduire le rapport dans le cadre de l'enregistrement en tant qu'entrepreneur en assainissement du sol. **Ce rapport doit être introduit tous les 3 ans avant la fin du mois de janvier de l'année concernée.**

### Contexte juridique

La réglementation en vigueur pour cet enregistrement en Région de Bruxelles-Capitale est la suivante :

- [Ordonnance](#) du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement (Moniteur Belge du 26/06/1997).
- [Ordonnance](#) du 5 mars 2009 relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués (notamment l'article 3, 30° et 31°) ;
- [Arrêté](#) du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 décembre 2011 relatif à l'agrément des experts en pollution du sol et à l'enregistrement des entrepreneurs en assainissement du sol.

### Comment introduire votre demande d'enregistrement ?

- **par voie électronique à l'adresse : [permit\\_agr@environnement.brussels](mailto:permit_agr@environnement.brussels)**

à l'aide du présent formulaire d'enregistrement dûment complété, avec en **annexe 1** le [formulaire « demande de communication électronique »](#) dûment complété. Si ce formulaire a déjà été complété par l'entreprise, il ne doit pas être à nouveau envoyé.

Vous pouvez télécharger ce dernier formulaire sur le site internet de Bruxelles Environnement : [www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels).

- **par lettre recommandée ou par porteur**

à l'aide du présent formulaire d'enregistrement dûment complété,  
en 1 exemplaire,

auprès de : BRUXELLES ENVIRONNEMENT  
Division autorisations et partenariats  
Site de TOUR & TAXIS  
Avenue du Port 86C, bte 3000  
1000 Bruxelles

Merci de ne pas agraffer, ni relier vos documents avant envoi ; cela simplifie le traitement de votre demande.

### Protection des données à caractère personnel :

Vous consentez à ce que Bruxelles Environnement utilise vos données afin de traiter votre rapport. Vos données personnelles seront également utilisées à des fins statistiques, duquel aucune donnée identifiable ne ressortira. Les données seront conservées jusqu'au traitement complet de votre dossier.

Vous pouvez accéder, rectifier et supprimer vos données en nous contactant (voir première page du formulaire). Vous pouvez également prendre contact avec le délégué à la protection des données par mail ([privacy@environnement.brussels](mailto:privacy@environnement.brussels)) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Privacy, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles). Le cas échéant, introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (rue de la presse 35, 1000 Bruxelles).



# 1 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR ENREGISTRE

1.1 Numéro d'enregistrement:.....

1.2 Nom (*personne morale ou physique*) :.....  
Forme juridique (*personne morale*) : ..... Numéro d'entreprise : .....

## 1.3 Personne de contact

Personne avec qui Bruxelles Environnement peut prendre contact chez l'entrepreneur dans le cadre de l'enregistrement

Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : .....  
Courriel : ..... GSM : .....  
Tél.: ..... Fax : .....  
Prendre de préférence contact aux jours/heures suivants : .....

Adresse à laquelle toute correspondance relative à l'enregistrement doit être expédiée

Nom : ..... Prénom : .....  
Rue : ..... N° : ..... Boîte : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Pays : .....

# 2 ASSURANCE

Joignez une attestation valide de l'assurance responsabilité civile exploitation en annexe 2.

# 3 MODIFICATIONS

Y a-t-il eu des **modifications** de l'un des éléments du dossier d'enregistrement (par exemple, organigramme de l'entreprise, ...) que vous n'avez pas encore notifiées à Bruxelles Environnement ?

Oui/Non (*biffez la mention inutile*)

Si oui, décrivez les modifications dont il s'agit (annexe 3).

# 4 LISTE DE CONTRÔLE DES ANNEXES À JOINDRE

L'entrepreneur veille à ce que toutes les annexes exigées soient remises. Les annexes seront numérotées et jointes conformément à cette liste (numéro et succession). L'entrepreneur marquera une croix en regard des annexes qui ont été jointes. Les références des annexes supplémentaires seront ajoutées à la liste ci-dessous.

1	Le cas échéant, <b>formulaire « demande de communication électronique »</b>
2	Copie de l' <b>attestation d'assurance</b> responsabilité civile exploitation (point 2)
3	Description des <b>modifications</b> (point 3)

## Annexes supplémentaires

--	--

# 5 SIGNATURE

Je confirme que les données du formulaire sont sincères et correctes.

Date jour L L mois L L année L L L L

Signature .....

Prénom et nom .....

Fonction .....



